



Photo : Aurélia Van Gucht (archives personnelles)

« À cette époque, j'assurais une permanence logement à la Maison de Quartier Bonnevie [association sans but lucratif, NDLR] à Molenbeek, à laquelle les locataires peuvent s'adresser pour s'informer de leurs droits et devoirs en matière locative », indique Mme Van Gucht. À la suite de cette démarche, ils bénéficiaient « d'un accompagnement social à court, moyen et long termes en vue de résoudre leurs problèmes de non ou de mal logement ».

Plaidoyer pour le droit au logement pour toutes et tous (Bruxelles, Belgique)

Entrevue de **Dana-Nicoleta Radu** avec **Mme Aurélia Van Gucht**, coordonnatrice logement à la Maison de Quartier Bonnevie (Molenbeek, Bruxelles) et chargée du projet ALARM

➤ Résumé

Le début de ce plaidoyer est marqué par la naissance du groupe ALARM, en 2001, à Molenbeek-Saint-Jean, une des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, en Belgique. Celle-ci fait partie de ce qu'on appelle communément le croissant pauvre de cette région. Le nom du groupe, choisi par ses premiers membres, signifie « Action pour le Logement Accessible aux Réfugiés à Molenbeek ».

« À cette époque, j'assurais une permanence logement à la Maison de Quartier Bonnevie [association sans but lucratif, NDLR] à Molenbeek, à laquelle les locataires peuvent s'adresser pour s'informer de leurs droits et devoirs en matière locative », indique Mme Van Gucht. À la suite de cette démarche, ils bénéficiaient « d'un accompagnement social à court, moyen et long termes en vue de résoudre leurs problèmes de non ou de mal-logement ».

En effet, la Maison de Quartier Bonnevie met en place, depuis plus de 40 ans, des actions concernant le logement et l'aménagement de l'espace public dans le but d'assurer un climat social agréable dans le quartier. Ces activités s'adressent aux locataires et aux petits propriétaires de la commune. « Très peu de temps après mon entrée en service, j'ai [d'une part] pris conscience du fait que l'accompagnement individuel en matière de logement était une nécessité, mais que, d'autre part, il s'agissait d'une problématique collective. » Par conséquent, « indignée et impuissante face à la gravité des situations individuelles qui arrivaient à la permanence, j'ai invité mes

collègues à réfléchir à l'intérêt de développer un travail de groupe avec le public des permanences », précise Mme Van Gucht. Le groupe ALARM est né et il est composé, actuellement, d'environ 20 personnes, « soit de la permanence logement, soit amenées par les membres eux-mêmes ». Comme les demandeurs d'asile sont moins nombreux à solliciter les services de la Maison de Quartier Bonnevie, les membres du groupe ALARM ont réorienté leurs actions vers la défense du droit au logement pour toutes et tous. Ils « connaissent ou ont connu des conditions de logement déplorables » et militent pour obtenir « plus de justice sociale en matière de logement », en sachant que l'insalubrité ou la surpopulation peuvent affecter les relations intrafamiliales, la santé physique et mentale des ménages, la scolarité des enfants, etc. (Storme et De Pauw, 2007).

Avec le groupe ALARM, « nous travaillons beaucoup en réseau, notamment grâce à des coupoles comme le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH) [qui réunit plus d'une cinquantaine d'associations agissant pour la défense du droit à l'habitat et l'accès à des logements de qualité à des prix abordables, NDLR] et la Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement (FéBUL) » (qui compte 11 associations et des personnes physiques engagées dans des activités pour assurer le droit au logement à Bruxelles) (FéBUL, 2020a, 2020b). « Nous rejoignons leurs actions ou ils soutiennent les nôtres : cela dépend beaucoup de l'agenda politique. »



« J’ai quatre enfants, le plus petit dort dans notre chambre, les trois autres dans une chambre de trois mètres sur deux. C’est dans cette même chambre qu’ils jouent et font leurs devoirs. Il y a trop peu d’espace [...]. Dès que je reçois une invitation qui concerne le bien de nos enfants – je ne parle pas uniquement des miens, mais aussi de ceux d’autres – j’essaie d’être présent. »

— Membre du groupe ALARM, Maison de Quartier Bonnevie

Photo : Manifestation du groupe ALARM, 2006 (Archives personnelles)

› Contexte

« L’absence d’une politique de logement à l’échelle régionale et fédérale envers les familles nombreuses à faible revenu nourrit un marché locatif privé non régulé », dit Mme Van Gucht.

Dans la Région de Bruxelles-Capitale (qui a été créée en 1989), l’offre de logement social ne peut pas répondre à l’urgence sociale (De Keersmaecker et Zimmer, 2019). En effet, 48 804 ménages sont en attente d’un logement social, tandis que seulement 39 586 espaces sont disponibles (De Keersmaecker et Zimmer, 2019). Parallèlement, on observe que les revenus des Bruxellois ont baissé dans les dernières années, mais que le prix des loyers n’a cessé d’augmenter, se situant, actuellement, à environ 700 euros en moyenne (De Keersmaecker et Zimmer, 2019). Selon les experts en politiques du logement, 70 % des locataires pourraient demander un logement social, mais cette catégorie de logement ne dépasse pas 8 % du parc immobilier total (De Keersmaecker et Zimmer, 2019).

À Molenbeek-Saint-Jean, 58,1 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont sur le marché du travail et 41 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu (ULB-IGEAT et Observatoire de la Santé et du Social, 2010). De plus, une augmentation de la population de 20 % (17 000 personnes) a été enregistrée entre 2005 et 2015 (Maison de Quartier Bonnevie asbl et La Rue asbl, 2018). Près d’un quart de la population est d’origine non belge, issue principalement du Maghreb et d’autres pays de l’Afrique (ULB-IGEAT et Observatoire de la Santé et du Social, 2010). L’environnement bâti est morcelé et dégradé, et les loyers des logements insalubres et de mauvaise qualité sont parfois plus chers que ceux des logements propres, car « ils visent un public fragilisé qui est contraint de les accepter » (Maison de Quartier Bonnevie asbl et La Rue asbl, 2018). Environ 17 000 ménages sont en attente d’un logement social à Molenbeek (Maison de Quartier Bonnevie asbl et La Rue asbl, 2018).

› Objectifs

Madame Van Gucht mentionne que le principal objectif du plaidoyer est de « défendre le droit à un logement digne et financièrement abordable pour toutes et tous, quelles que soient les origines et/ou les revenus des ménages candidats locataires ». Dans cette perspective, « il s’agissait d’identifier, avec les personnes concernées, les obstacles auxquels elles se confrontaient pour accéder à un logement adapté à leurs besoins ».

Le Mémoire pour le droit au logement, rédigé avant les élections communales, en 2018, par les deux associations

— Maison de Quartier Bonnevie et La Rue — indique des objectifs spécifiques auxquels le groupe ALARM adhère : augmenter le nombre de logements sociaux, accorder la priorité à la création de grands logements publics pour les familles nombreuses, instaurer un organisme communal de rénovation des logements, initier un projet pilote de commission paritaire pour la négociation de loyers acceptables, donner des sanctions aux propriétaires qui discriminent certains candidats locataires, etc.



Photo : Réunion mensuelle du groupe ALARM animée par Mme Aurélia Van Gucht (archives personnelles)

« Je me souviens surtout des réunions. Nous nous rencontrons régulièrement et c'est bien. Ces rencontres se passent bien, nous parlons, nous échangeons des idées, nous expliquons nos problèmes, nous discutons et nous pouvons vider notre sac. »

— Membre du groupe ALARM, Maison de Quartier Bonnevie

> Opposants

Madame Van Gucht identifie les opposants : « Le syndicat national des propriétaires et des copropriétaires. [Par le biais de] leur journal, ils dénoncent souvent nos revendications. »

> Stratégies

La participation au groupe ALARM est très dynamique, car ses membres cherchent des solutions, se déplacent, sont dans une situation instable (Storme et De Pauw, 2007). Ce roulement des membres diminue aussi le « risque de sclérose » et permet aux nouveaux membres de faire preuve d'initiative et de prendre certaines responsabilités (Storme et De Pauw, 2007). Toutefois, il y a un « petit noyau dur de gens » ayant trouvé une solution définitive ou provisoire à leur situation de logement, mais qui assistent encore aux réunions pour épauler les autres membres (Storme et De Pauw, 2007). Ces rencontres mensuelles, avec l'assistante sociale et des collaborateurs de la Maison de Quartier Bonnevie, sont centrées sur la formation (système politique, structures, législation en matière de logement, etc.), l'action et les moments informels (pique-nique dans un parc, petite fête à Noël, etc.) (Storme et De Pauw, 2007).

Les séances d'apprentissage permettent pour leur part aux membres du groupe ALARM d'assimiler les informations, de développer leur sens de la réalité, leur conscience du risque et leur flexibilité (Storme et De Pauw, 2007). Ces réunions donnent aussi la possibilité aux gens de mieux se connaître, de collaborer et de se fréquenter plus cordialement (Storme et De Pauw, 2007).

Comme les membres du groupe connaissent mieux leurs problèmes de logement en y étant confrontés chaque jour, leurs témoignages (jamais faits seuls, mais toujours en présence d'au moins deux membres du groupe) permettent parallèlement de sensibiliser l'opinion publique en dénonçant des conditions de logement inacceptables et en donnant des visages aux statistiques (Storme et De Pauw, 2007). Ces prises de

parole en public ne sont pas faites « dans un sens sensationnaliste ou trop émotionnel. Nous essayons de dénoncer des faits de manière objective : "Je paye autant pour un appartement de telle grandeur avec tous les problèmes" », souligne Mme Van Gucht. Soutenus par l'équipe de la Maison de Quartier Bonnevie, les membres témoignent et continuent de le faire au cours de manifestations et de débats, dans des émissions de télévision et de radio ainsi que dans les journaux (Storme et De Pauw, 2007).

En 2002, les membres d'ALARM, avec l'aide du Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (UNIA), ont effectué un test sous forme d'enquête téléphonique. Ils ont répondu à près de 200 petites annonces au sujet de logements à louer (Storme et De Pauw, 2007). Chaque propriétaire était appelé par un réfugié et, deux heures plus tard, par un Belge. Les deux personnes posaient les mêmes questions (Storme et De Pauw, 2007). Les résultats de ce test ont indiqué que 58% des propriétaires ne voulaient pas louer à des réfugiés (Storme et De Pauw, 2007). Une conférence de presse a été organisée pour dénoncer cette discrimination basée sur l'origine, la race et le statut (Storme et De Pauw, 2007). « Nous avons eu vraiment du succès – c'était juste avant la rentrée parlementaire, se souvient Mme Van Gucht. Pendant trois mois, des journalistes ont continué de nous contacter sur cette question. » C'était la première sortie publique du groupe.

« Un des problèmes sur lequel on a travaillé pendant 20 ans, c'est la garantie locative. Pour pouvoir avoir accès à un logement, il faut payer l'équivalent de trois mois de loyer. »



Photo : Intervention théâtrale *Le logement que j'occupe versus le logement de mes rêves* (archives personnelles)

« Une des marques de fabrique du groupe ALARM est son côté ludique et décalé. On a toujours beaucoup utilisé un langage décalé pour dénoncer des choses [comme dans le film, NDLR] parce que je pense qu'il y a une importance à prendre du plaisir à ce qu'on fait. Et en rigolant, ça permet de prendre de la distance ; on parle de choses sérieuses, mais on prend la distance nécessaire pour ne pas tous s'effondrer. »

— Aurélia Van Gucht

Une autre possibilité est de faire appel au Centre public d'action sociale (CPAS), dont la majorité des membres du groupe ALARM reçoit une aide. L'organisme offrait en effet à ses clients une « lettre de garantie locative » qui stipulait qu'en cas de dégâts locatifs, il payerait au propriétaire une somme allant jusqu'à un maximum de trois mois de loyer. Toutefois, les propriétaires refusaient la lettre, car ils voulaient de l'argent comptant à la prise en location du logement. À l'époque, le ministre de la Justice a imposé aux banques d'offrir cette garantie locative à leurs clients. Or, un autre test téléphonique fait par les membres du groupe ALARM, avec le soutien d'UNIA, a démontré que ces dernières ignoraient ou connaissaient mal le système.

Les membres d'ALARM ont aussi rencontré des élus au sujet de différents aspects de la problématique du logement : le président du CPAS pour les difficultés d'obtention d'une garantie locative ; le président de la Société de logement de Molenbeek ; le ministre et secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Logement et de l'Égalité des Chances concernant la pénurie de logements sociaux et, principalement, celle de grands logements pour les familles nombreuses ; le président d'une Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale au sujet d'un terrain cédé à la commune pour la construction de logements moyens ; des parlementaires bruxellois de plusieurs groupes politiques pour rendre l'ensemble des logements publics accessibles aux familles à faible revenu et réclamer la création d'un fonds de garanties locatives universel ; et, finalement, l'échevin du Logement de Molenbeek (2012) pour présenter les revendications du groupe et connaître son programme pour la législature à venir.

Dans le même ordre d'idées, les membres ont participé à plusieurs grandes actions (manifestations, etc.) du Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat et de la FÉBUL.

Depuis 2000, avant les élections communales, les associations La Maison de Quartier Bonnevie et La Rue rédigent un Mémoire pour le droit au logement à Molenbeek. Pour ce faire, elles consultent les habitants du quartier et les membres d'ALARM. Ce document analyse l'évolution des politiques publiques relatives au logement mises en place par la commune et propose des mesures pour lutter contre l'insalubrité et le « mal logement » (Maison de Quartier Bonnevie asbl et La Rue asbl, 2018). Par la suite, le Mémoire est envoyé aux futurs candidats aux élections, qui sont invités à un débat public.

Des interventions théâtrales et au cinéma comptent aussi parmi les stratégies d'ALARM. Ainsi, en 2012, le cinéaste Peter Snowdon réalise le clip « Moi, si j'étais bourgmestre ». Ce vidéo tract diffusé sur les réseaux sociaux avant les élections visait à sensibiliser les futurs électeurs aux enjeux du logement à l'échelle communale. Le long métrage *Le Parti du rêve de logement* a été réalisé en 2016 par le même cinéaste. Des membres d'ALARM sont les comédiens et les auteurs du film qui relate « les difficultés rencontrées dans la quête d'un logement décent et financièrement abordable ». Le film a été présenté dans l'enceinte du Parlement de Bruxelles, à l'occasion de la Journée internationale du refus de la misère, en 2017. Par la suite, il a été projeté plus de 50 fois devant différents publics — écoles d'art et d'assistants sociaux, associations, festivals nationaux et internationaux.



« ALARM doit inciter les autorités compétentes et le gouvernement à changer les choses. Nous devons les secouer, les réveiller, leur faire comprendre clairement qu'il y a des gens qui souffrent. Ces gens doivent comprendre qu'eux vivent dans le confort, mais que tout le monde n'a pas cette chance. »

— Membre du groupe ALARM, Maison de Quartier Bonnevie

Photo : Présentation du programme du Parti du rêve de logement aux membres du Community Land Trust Bruxelles à Bozart (archives personnelles)

› Ressources

Pour la réalisation du Mémoire pour le droit au logement, les deux associations – La Maison de Quartier Bonnevie et La Rue – ont bénéficié de subventions. « D'une manière plus générale, nos activités et nos actions ne coûtent pas vraiment d'argent, précise Mme Van Gucht. Pour le clip et le film, nous avons reçu des commandites. »

› Fenêtres d'opportunité

L'agenda politique et les élections sont les occasions les plus exploitées.

› Objectifs atteints et non atteints

À la suite de la rédaction des mémoires, quelques objectifs ont été atteints au niveau de la commune : la création d'un poste d'échevin (adjoint au bourgmestre) du logement ; d'une Cellule Logement dans le cadre de l'administration de la commune ; d'un Conseil consultatif du logement (CCL) ; d'un Comité de coordination des logements de transit ; de l'hôtel social (utilisé en cas d'accidents, d'incendies, etc.) ; de même que la création du Fonds Brugal qui aide les familles à

faible revenu dans la constitution de leur garantie locative (Maison de Quartier Bonnevie asbl et La Rue asbl, 2012, 2018). Toutefois, l'offre de logements sociaux ne répond toujours pas à la demande. Par ailleurs, il reste des logements vides ou insalubres, des propriétaires qui sont libres d'établir le prix des loyers ainsi que le péril de la gentrification du quartier (Maison de Quartier Bonnevie asbl et La Rue asbl, 2012).

› Difficultés

La mobilisation du groupe demande beaucoup d'énergie, de temps, de patience. Le fait de ne pas toujours voir de résultats tangibles peut être démotivant.

› Facteurs de succès

L'implication des membres du groupe, leur expertise en matière de problèmes de logement, leur capacité à prendre la parole en public et à transmettre leurs connaissances à d'autres personnes sont autant de facteurs de succès. La valorisation — au niveau individuel et du groupe — s'y ajoute.

› Changements positifs

La plupart des membres du groupe ALARM ont résolu leurs problèmes de logement, se sont stabilisés. Quelques-uns sont devenus propriétaires. Mais il est « très réjouissant » de voir qu'un nombre d'entre eux continue de se mobiliser pour les autres.

Leçons apprises

« Le changement [dans le domaine du logement, NDLR] est à long terme et il n'est jamais fini. Il faut être très patient, mais il faut oser, aussi ». Il « est important d'être créatif » et surtout de construire les revendications avec les gens concernés. — Aurélia Van Gucht

Lien : Groupe ALARM - « Lire, s'exprimer, agir »
<https://vimeo.com/405499764> (mot de passe - AU199AEG)

Le clip « Moi, si j'étais bourgmestre »
www.youtube.com/watch?v=f_6W2_Fd-24&feature=emb_title

Le film « Le Parti du rêve de logement »
<https://vimeo.com/487992125> (mot de passe - REFIPS)

› Références

De Keersmaecker, M.-L. et Zimmer, P. (2019). *Le logement à Bruxelles entre héritage et perspective : trente ans de politique de l'habitat pour quel avenir ?* Presses Universitaires de Louvain.
<http://pul.uclouvain.be/book/?gcoi=29303100739410>

Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement (FéBUL). (2020a). *Nos membres*.
www.febul.be/la-febul/nos-membres/

Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement (FéBUL). (2020b). *Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH)*.
www.febul.be/droit-au-logement/rbdh/

Maison de Quartier Bonnevie asbl. (2017). *Rapport annuel*.
www.bonnevie40.be/images_th/bijlage_1088_4369.pdf

Maison de Quartier Bonnevie asbl et La Rue asbl. (2012). *Mémoire – le droit au logement à Molenbeek*.
www.bonnevie40.be/bonnevieGroot.php?IDproject=194&IDbonnevie=780&foto=2585&cur_page=0

Maison de Quartier Bonnevie asbl et La Rue asbl. (2018). *Mémoire — le droit au logement à Molenbeek*.

www.bonnevie40.be/images_th/bijlage_1085_4361.pdf

Storme, J. et De Pauw, G. (2007). *ALARM — Un groupe d’habitants se mobilise pour le droit au logement*. Maison de Quartier Bonnevie asbl.

www.bonnevie40.be/images_th/bijlage_718_3989.pdf

Storme, J. et De Pauw, G. (2007). *Manifestation du groupe ALARM*, 2006 [image en ligne, p.16]. Maison de Quartier Bonnevie asbl.

www.bonnevie40.be/images_th/bijlage_718_3989.pdf

Université libre de Bruxelles (ULB) — IGEAT et Observatoire de la Santé et du Social. (2010). *Fiches communales d’analyse des statistiques locales en Région bruxelloise — Commune de Molenbeek-Saint-Jean*.

http://homepages.ulb.ac.be/~bwayens/cocof/12_Molenbeek_FR.pdf

Van Gucht, A. (2020, 4 novembre). Plaidoyer pour le droit au logement pour toutes et tous [entrevue].